



CFPPA du Gers
FORMATIONS ADULTES & APPRENTISSAGE

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA)

Métiers de l'agriculture spécialité viticulture

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Les métiers préparés

L'objectif est de former des jeunes afin d'acquérir un diplôme de niveau V spécialisé dans la vigne et le vin, qui leur permettra de s'insérer dans la profession en viticole en tant qu'ouvrier qualifié en exploitation agricole, viticole ou groupement de producteurs.

Recrutement

Entretien de motivation.

L'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Conditions d'admission

- Vous devez avoir entre 16 et 26 ans.
- Vous avez signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur d'activité concerné.

Le maître d'apprentissage

De nombreux partenaires professionnels et groupements d'employeurs proposent une insertion professionnelle. L'entreprise peut être : une exploitation agricole ; une Cave ou groupement viticole ; un groupement d'employeurs.

Obtention du diplôme

L'examen comporte un groupe d'épreuves en contrôle continu tout au long de la formation comptant pour la délivrance du diplôme.

Rémunération

Formation rémunérée selon un pourcentage du SMIC, en fonction de l'âge.

Lieu de la formation

CFPPA du Gers – site de Riscle
Contact : M. Lionel CORTESE
lionel.cortese@educagri.fr

Organisation de la formation et alternance

Période : de septembre n à août n+ 2

Durée de la formation : 2 ans en alternance dont 30 semaines au CFAA et 66 semaines en entreprise, et 10 semaines de congés payés

Contenu de la formation

Les Capacités Générales (CG) et Capacités Professionnelles (CP) à atteindre sont les suivantes :

- CG1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- CG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- CG3 : Interagir avec son environnement social
- CP4 : Réaliser des travaux sur les végétaux
- CP5 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
- CP6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- CP7 : Travaux de Cave

CFPPA du Gers

Lycée Agri-viticole Voie Edgar Morin - 32400 RISCLE

Tél 05 62 69 72 16 • lpa.riscle@educagri.fr

